



Un locataire peut-il exiger des travaux d'isolation

Par **basberry**, le **24/05/2015** à **21:36**

Les fenetres de l'appartement que je donne en location sont anciennes(34 ans)et laissent passer de l'air,d'autre part le chauffage au gaz nécessite de l'air pour fonctionner .Le locataire exige que je refasse des joints car selon lui cela crée une gêne.Peut-il m'imposer ces travaux? Merci de votre aide

Par **janus2fr**, le **25/05/2015** à **08:32**

Bonjour,

Un des premiers critères du logement décent, c'est d'apporter le clos et le couvert.

Le clos signifie que toutes les ouvertures doivent fermer correctement sans laisser passer la pluie ou le vent.

Il semble donc que votre logement ne remplisse pas ce critère, il est de votre devoir d'y remédier.

Si le logement est chauffé par une chaudière gaz, la pièce où elle est située doit être pourvue d'une ventilation à cet effet (ventilation haute et basse selon le type de chaudière). Cette ventilation de la chaudière ne doit pas être assurée par des fenêtres qui n'assurent pas le clos !

Par **domat**, le **25/05/2015** à **09:27**

bjr,

je confirme que l'installation de votre chaudière n'est pas réglementaire et qu'en cas d'incident, votre assurance ne vous couvrira pas sans parler de votre propre responsabilité qui pourra être recherchée.

cdt